



## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 30 avril 2019

# Prix de vente maximum des hydrocarbures à La Réunion à compter du 1er mai 2019

Les prix des produits pétroliers et gaziers à La Réunion sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie. Le mécanisme de réglementation des prix des carburants qui en résultent permet de se conformer aux conditions réelles du marché et d'assurer la transparence sur la formation des prix hydrocarbures.

## Un contexte international qui tire les prix à la hausse

Sur les 15 premiers jours ouverts du mois d'avril, on constate une évolution des cotations moyennes des carburants orientée à la hausse par rapport au mois précédent : + 8,84 % pour le supercarburant, + 1,89 % pour le gazole, + 2,88 % pour le butane, + 5,10 pour le propane.

Sur les marchés, le pétrole connaît sa plus forte hausse trimestrielle depuis 10 ans.

Par ailleurs, les hausses du fret, des certificats d'économie d'énergie et la faiblesse de l'Euro, observées sur la même période, impactent également les prix à la hausse.

Les marges de gros, les marges de détail ainsi que les frais de passage qui sont fixés par arrêté préfectoral restent pour leurs parts inchangées.

## Les prix à La Réunion

### - Le sans plomb

Le prix public est en hausse à **1,48 €/litre (+ 5cts)**. Cette évolution s'explique par la hausse de la cotation (+ 8,84 %). Elle est accentuée par une hausse du fret (+ 5,63 %). Le prix du sans plomb à La Réunion reste inférieur à celui de la métropole.

### - Le gazole

Le prix de vente se fixe à **1,16 €/litre (+ 3 cts)**. Cette évolution s'explique par la hausse de la cotation moyenne du gazole (+ 1,89 %). Comme pour le SSP, le fret est en hausse et la parité se dégrade. Le prix du gazole à La Réunion reste inférieur à celui de la métropole.

### - Le gaz

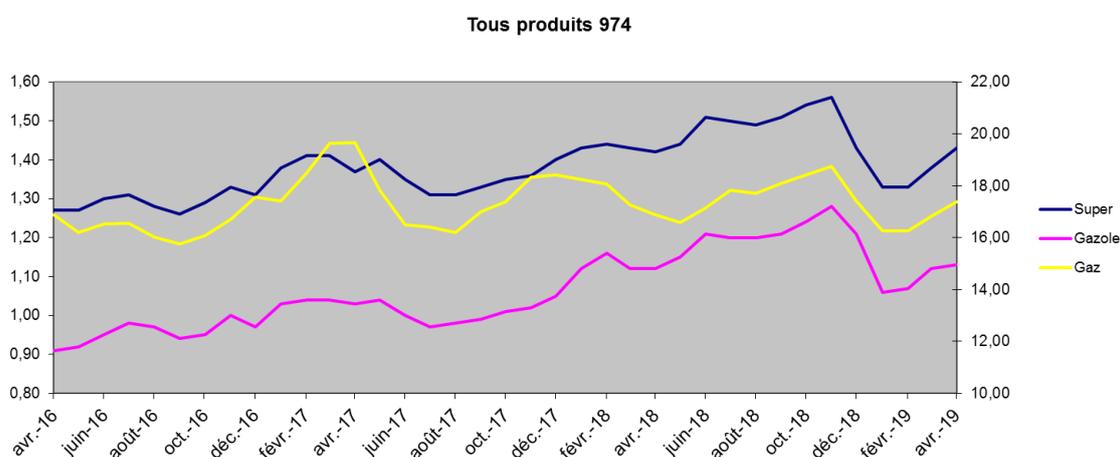
Le prix final de la bouteille s'établit en hausse à **17,95 € contre 17,38 € le mois précédent (+ 57 cts)**. Cette évolution s'explique par la cotation mensuelle qui est en hausse de 3,09 %. La parité accentue la hausse de la bouteille à hauteur de 3 cts. Le contrat de fret évolue à la hausse et est responsable de 35 cts de hausse. C'est toujours le prix du contrat le plus bas communiqué par les opérateurs qui est retenu.

En conséquence les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1<sup>er</sup> mai 2019 :



Libellé du produit	1-avr.-19	1-mai-19	Evolution
Supercarburant (€/litre)	1,43	<b>1,48</b>	<b>3,49%</b>
Gazole (€/litre)	1,13	<b>1,16</b>	<b>2,65%</b>
GNR (€/litre)	0,76	<b>0,76</b>	-
Pétrole lampant (€/litre)	0,75	<b>0,76</b>	<b>1,33%</b>
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,73	<b>0,77</b>	<b>5,48%</b>
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,75	<b>0,77</b>	<b>2,67%</b>
Gaz (€/bouteille de 12,5kg)	17,38	<b>17,95</b>	<b>3,28%</b>

Pour information, l'historique de ces produits sur les trois dernières années se décline comme suit :



Prix des carburants en ordonnée à gauche et prix du gaz à droite

